



NAINVILLE LES ROCHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Vendredi 9 juin 2023 à 19h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2023,
2. Révision de loyer du logement communal situé au-dessus de la mairie,
3. Création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique,
4. Remise gracieuse sur des heures supplémentaires majorées à tort de Monsieur CAMILLATO Giacomo, Adjoint technique territorial, sur la période de 2019 à 2023,
5. Désignation du référent déontologue de l'élu local,
6. Divers.

Le Maire
Frédéric MOURET

